



31/14/22.002

Le Ministre de l'Éducation

- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Représentants des Pouvoirs organisateurs;
- Aux Chefs des Etablissements de l'Enseignement préscolaire et de l'Enseignement primaire organisés et subventionnés par la Communauté française.

17311 / 320

Pour information :

- Aux Associations de Parents reconnues;
- Aux Services d'Inspection concernés.

Objet : Journée Mondiale Poésie-Enfance

La Maison Internationale de la Poésie organise chaque année, une "Journée Mondiale Poésie-Enfance".

Placée sous la présidence de Monsieur Arthur HAULOT, cette manifestation d'éveil à la poésie réunit, dans un esprit de solidarité, des milliers d'enfants de moins de 13 ans, originaires de plus de 50 pays.

J'engage les enseignants du fondamental à susciter la participation de leurs élèves à cette Journée.

Je me réjouis d'une telle initiative et souhaite aux enfants de vivre des moments privilégiés de découverte poétique.


Elio DI RUPO

REGLEMENT DU CONCOURS
POUR BRUXELLES

THEME 1992/93

BRUXELLES, UN DIAMANT 19 ECLATS.

L'APPEL AUX ENFANTS :

PARS A LA DECOUVERTE DE CE QUI EST AUTOUR DE TOI !

Artistes,
Poètes,
Musiciens,
Ecrivains,
Peintres,
Danseurs,
Sculpteurs,
et aussi...

Paysages,
Châteaux,
Monuments,
Musées,
etc...

de **BRUXELLES.**

Sur ce qui t'aura le plus intéressé,
ce qui t'aura paru le plus beau,

ECRIS ET ILLUSTRÉ UN POÈME

AVEC TES PLUS BEAUX MOTS

AVEC TES PLUS BELLES COULEURS.

Les participants au Concours Journée Mondiale Poésie-Enfance 1993 sont priés de se conformer au règlement suivant :

1. Ce concours est destiné aux enfants de moins de 13 ans.
2. Les poèmes auront pour thème :

"Bruxelles, un diamant 19 éclats".

Bien que le choix du jury ne se portera que sur les poèmes, il est souhaitable que les poèmes soient illustrés de quelque façon que ce soit (dessin, peinture, collage, etc...) et collés sur papier fort (ou carton) permettant une présentation facile et une protection indispensable.

3. Les participants inscriront leur nom, prénom, âge, ainsi que le nom et l'adresse et le numéro de téléphone de leur école et de leur professeur, au bas ou au verso de la page.
4. Les poèmes doivent être postés avant le 6 mars 1993, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

CONCOURS "POESIE-ENFANCE"
Bruxelles, un diamant 19 éclats
150 Chaussée de Wavre
B-1050 BRUXELLES
TEL.02/511.91.22.

5. Un jury composé d'enfants et d'écrivains sélectionnera les meilleurs poésies. Les décisions du jury seront sans appel.
6. La proclamation des lauréats aura lieu le vendredi 19 mars 1993, en présence de la presse.
7. Pour Bruxelles, le premier lauréat de chacune des 19 communes bruxelloises recevra un prix de valeur, lui permettant de vivre des moments exceptionnels.
8. Les meilleures poèmes seront mis en vente au profit d'ATD Quart-Monde et de l'UNICEF lors d'une grande exposition de poèmes internationaux, qui débutera le 17 octobre 1993, date de la Journée Mondiale de la Lutte contre la Pauvreté.